

# VOTRE DEMANDE DE PASSEPORT / CNI

***Des titres sécurisés,  
vos démarches simplifiées.***

## **Votre prédemande Passeport/CNI**

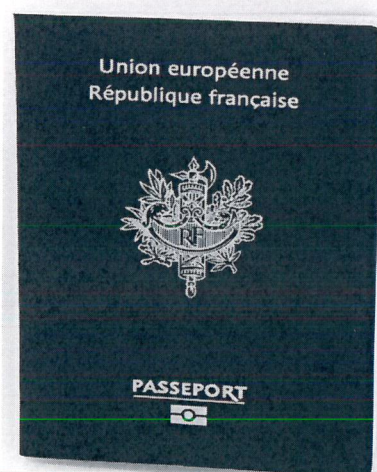
### **Ses avantages**

- ① Gain de temps : vos données sont déjà saisies lorsque vous vous rendez en mairie,
- ② Simplification de votre démarche : moins de papier, fiabilisation des données, ...



### **Les étapes**

- ① Vous entamez votre demande depuis chez vous,
- ② Vous pouvez la mettre de côté s'il vous manque des pièces à fournir et la reprendre à tout moment,
- ③ Au terme de votre prédemande, vous obtenez un numéro de prédemande qu'il faudra conserver,
- ④ Avec ce n° de prédemande, **vous devez vous rendre en mairie pour la prise d'empreintes et pour finaliser votre demande.**



**Vous pouvez vous rendre dans toute mairie équipée d'un dispositif.**

[https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/  
Ou-faire-ma-demande-de-passeport-CNI](https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-ma-demande-de-passeport-CNI)

**N'oubliez pas de vérifier la nécessité d'une prise de rendez-vous.**